

Les principaux sujets évoqués en conseil municipal du 2 novembre 2010

Station services

Pendant la pénurie de carburants des dernières semaines, la station-services de DAUMERAY a été régulièrement ravitaillée.

La visite de contrôle faite par la société BERTHET, au titre des installations classées, révèle que les installations actuelles ne sont plus aux normes : les 3 cuves sont abîmées et non conformes. La possibilité évoquée serait de les remplacer par une cuve neuve double-peau de 60 m³, compartimentée en 3 (40 m³ gasoil, 10 m³ sans-plomb et 10 m³ pour autre carburant). Cette cuve aurait un coût de 44 230,00 € TTC hors frais de pose, coûts des travaux publics et de la maçonnerie. Des devis complémentaires seront demandés.

En ce qui concerne la gestion du site, il est évoqué la possibilité de continuer avec la société prestataire actuelle, mais également de travailler en direct avec une régie ou de faire appel à une société concurrente.

Demande d'autorisation de vente directe de jus de pommes

Accord est donné à l'unanimité pour l'octroi d'un droit de place à M. Jean-François LEBRUN pour la vente de jus de pommes le dimanche soir sur le site de la station essence (redevance fixée à 10 euros par trimestre, valable pour un an).

Augmentation du temps de travail de madame VERMEIRE-MAZZOCCHI Stéphanie

Suite à des réaménagements d'horaires en faveur de Mme Christel POIRIER (ATSEM) et de Mme Claudine CLAISSE (agent d'entretien à temps complet), il est décidé de porter le temps de travail de Mme Stéphanie VERMEIRE-MAZZOCCHI (agent d'animation) de 1152 heures annuelles à 1289 heures (Incidence financière + 2000 € à charge de la commune), à compter du 1er janvier 2011.

Convention relative à la mise à disposition des chemins communaux

Présentation de la demande de M. Jean-François LEBRUN pour un éventuel échange entre, d'une part, un chemin communal de 2000 m² donnant sur le CD 135 et, d'autre part, la parcelle de terre n°30 de 62a50ca lui appartenant avec un autre chemin qui descend vers la Léardière. Dossier à revoir à l'appui des plans cadastraux.

Communauté de Communes

Le rapport d'activité 2009 de la communauté de communes est disponible en mairie pour lecture.

Construction de l'école publique

Les travaux avancent comme prévu et seront finis pour la fin de l'année. Certains lots seront bientôt réceptionnés. Le déménagement aura lieu les 20, 21 et 22 décembre prochains. Les élèves visiteront très bientôt leur nouvelle école en présence de l'architecte et des élus. En accord avec l'Inspectrice d'Académie, l'inauguration officielle pourrait se dérouler un mardi soir. La date envisagée est celle du mardi 18 janvier 2011 à 16h30 juste après les cours. En ce qui concerne le nom de la rue, il devrait être choisi pour la fin de l'année ainsi que celui de l'école. Plusieurs conseillers interviennent pour donner les modalités sur ces choix. M. Fernand PINEAU évoque le nom de «Jules DAVY» pour la rue en souvenir de son rôle d'élu mais aussi d'enseignant. Mme Christine DESLANDES propose de solliciter l'équipe enseignante pour le nom de l'école.

Question de l'installation d'un médecin

Monsieur le Maire fait le point sur les médecins de DURTAL et de MORANNES. Le Docteur BARRAULT vient de partir en région parisienne. Monsieur le Maire étudie les financements possibles pour la réalisation d'une maison médicale, avec une aide de l'Etat ainsi que de la Région. La question reste la suivante : Faut-il s'associer avec une autre commune, par exemple MORANNES ou alors monter un dossier seulement pour DAUMERAY ? Suivant l'action gouvernementale, 250 maisons médicales devraient être construites ou installées à l'avenir. Cette procédure d'installation est peut-être un atout important pour le développement de notre commune. Monsieur le Maire propose de travailler un peu plus sur ce dossier et notamment sur les aides financières possibles, le montage et la faisabilité d'un tel projet.

Vente du PROXI

Le conseil municipal est informé de la vente du fonds de commerce de M. et Mme FOURNIER à M. et Mme Guénaël SAULGRAIN, résidant et travaillant à Daumeray. Le changement devrait avoir lieu le 1er janvier 2011.

SICTOM

A compter du 1er janvier prochain, la collecte des ordures ménagères sera assurée par VEOLIA. Des modifications dans la collecte seront apportées par le SICTOM avec l'enlèvement de la cloison des conteneurs jaunes chez les particuliers à partir du 1er janvier 2011, et l'installation dans le bourg de trois conteneurs semi enterrés pour la collecte du verre.

SAMA

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la fermeture de la Halle aux Pièces à compter du 30 octobre 2010.

Station d'épuration

Une réunion sur le projet de la station d'épuration est fixée le 9 novembre prochain à 9h30 au SATESE à ANGERS. Tous les partenaires seront présents : EF Etudes, SINBIO, Agence de l'Eau, Police de l'Eau, Conseil Général, D.D.T et le bureau de contrôle CEMAGREF.